



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIECE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 3 : ÉTAT INITIAL GLOBAL DE
L'AIRE D'ÉTUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS
PAR LE PROJET
PARTIE 1/2



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement physique

2. Le patrimoine naturel et biologique

PREAMBULE 5

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES 10

1. GARDIOLE ET MOSSON 13

2. BASSIN DE THAU 13

3. VALLEES DE L'HERAULT ET DE L'ORB 13

4. PLAINE DE L'AUDE 14

5. PIEMONT DES CORBIERES 14

6. PLAINE DU ROUSSILLON 15

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT 16

1. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 16

1.1. Le relief 16

1.2. Le contexte climatique 19

1.2.1. Les précipitations 19

1.2.2. Les températures 20

1.2.3. Le vent 21

1.2.4. Les autres événements exceptionnels 21

1.2.5. Le réchauffement climatique 22

1.3. Les sols et sous-sols 27

1.3.1. Le contexte géologique régional 27

1.3.2. Contraintes géotechniques identifiées 30

1.4. Les eaux souterraines 33

1.4.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 33

1.4.2. Présentation des formations hydrogéologiques 48

1.4.3. Présentation des masses d'eaux souterraines et objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau 48

1.4.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau souterraine 56

1.4.5. Usages de la ressource en eaux souterraines 58

1.4.6. Vulnérabilité, sensibilité et enjeux des eaux souterraines 64

1.5. Les eaux superficielles 66

1.5.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 66

1.5.2. Présentation des masses d'eaux superficielles et objectifs de la Directive cadre 66

1.5.3. Présentation du réseau hydrographique au droit de la zone d'étude 74

1.5.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau superficielle 76

1.5.5. Usages de la ressource en eaux superficielles 80

1.5.6. Zones inondables et enjeux associés 81

1.5.7. Principaux enjeux liés aux aspects qualitatifs de la ressource en eau superficielle 87

1.6. Les risques naturels 91

1.6.1. Risque inondation et submersion marine 92

1.6.2. Risque lié aux feux de forêts (risque incendie) 103

1.6.3. Risque sismique 109

1.6.4. Risque mouvements de terrains 109

1.6.5. Risque radon 111

1.7. Synthèse sur l'environnement physique du scénario de référence 112

1.7.1. Une topographie variée et des contraintes géotechniques 112

1.7.2. Des enjeux liés à l'eau et au feu 112

2. LE PATRIMOINE NATUREL ET BIOLOGIQUE 113

2.1. Les écosystèmes de la zone d'étude, support de la biodiversité ordinaire 113

2.1.1. Les massifs boisés 114

2.1.2. Les zones humides et les milieux aquatiques continentaux 114

2.1.3. Les vastes plaines 114

2.1.4. Les garrigues 114

2.2. Les zones d'inventaires, de protection et autres sites sous gestion particulière 115

2.2.1. Le Réseau Natura 2000 115

2.2.2. Les zones importantes pour la conservation des oiseaux, ZICO 121

2.2.3. Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, ZNIEFF 121

2.2.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, APPB 127

2.2.5. Les zones naturelles acquises au titre d'une maîtrise foncière 127

2.2.6. Les réserves de biosphère 131

2.2.7. Les réserves naturelles nationales et régionales 131

2.2.8. Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) et les réserves volontaires 131

2.2.9. Les zones humides d'importance internationale, sites Ramsar 132

2.3. Les plans nationaux d'actions, PNA 140

2.3.1. Généralités 140

2.3.2. PNA en faveur de l'Outarde canepetière 141

2.3.3. PNA en faveur du Butor étoilé 142

2.3.4. PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli 142

2.3.5. PNA en faveur du Faucon crécerellette 143

2.3.6. PNA en faveur des pies-grièches dont la Pie-grièche à poitrine rose 144

2.3.7. PNA en faveur des Odonates 144

2.3.8. PNA en faveur des Chiroptères 145

2.3.9. PNA en faveur de la Loure d'Europe 146

2.3.10. PNA en faveur de l'Émyde lépreuse 146

2.3.11. PNA en faveur du Lézard ocellé 146

2.3.12. PNA en faveur de la Cistude d'Europe 147

2.4. Les parcs naturels régionaux, PNR 149

2.4.1. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée 149

2.4.2. Le PNR Corbières-Fenouillèdes 150

2.5. Les habitats naturels, la flore et la faune : résultats des inventaires et expertises naturalistes 152

2.5.1. Les habitats naturels 154

2.5.2. La flore vasculaire 212

2.5.3. Les invertébrés 263

2.5.4. Les amphibiens et les reptiles 313

2.5.5. Les oiseaux 367

2.5.6. Les chiroptères et autres mammifères terrestres 406

2.5.7. Les poissons et crustacés 445

2.6. Les continuités écologiques de la zone d'étude 455

2.6.1. Quelques notions d'écologie et définitions 455

2.6.2. La trame verte et bleue : une approche réglementaire des continuités écologiques 455

2.6.3. Synthèse des continuités écologiques de la zone d'étude issues de l'approche régionale 456

2.7. Les zones humides 466

2.7.1. Rappel du contexte réglementaire 466

2.7.2. Présentation des zones humides de la zone d'étude 468

2.8. Synthèse sur le patrimoine naturel et biologique du scénario de référence 497

2.8.1. Un patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié 497

2.8.2. Les principaux enjeux patrimoniaux au sein de la zone d'inventaire 497

TABLE DES ILLUSTRATIONS 523

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture
4. L'environnement humain
5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage
6. La synthèse géographique des enjeux et les interrelations à l'échelle de la zone d'étude, pour le scénario de référence
7. L'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet
8. Les facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

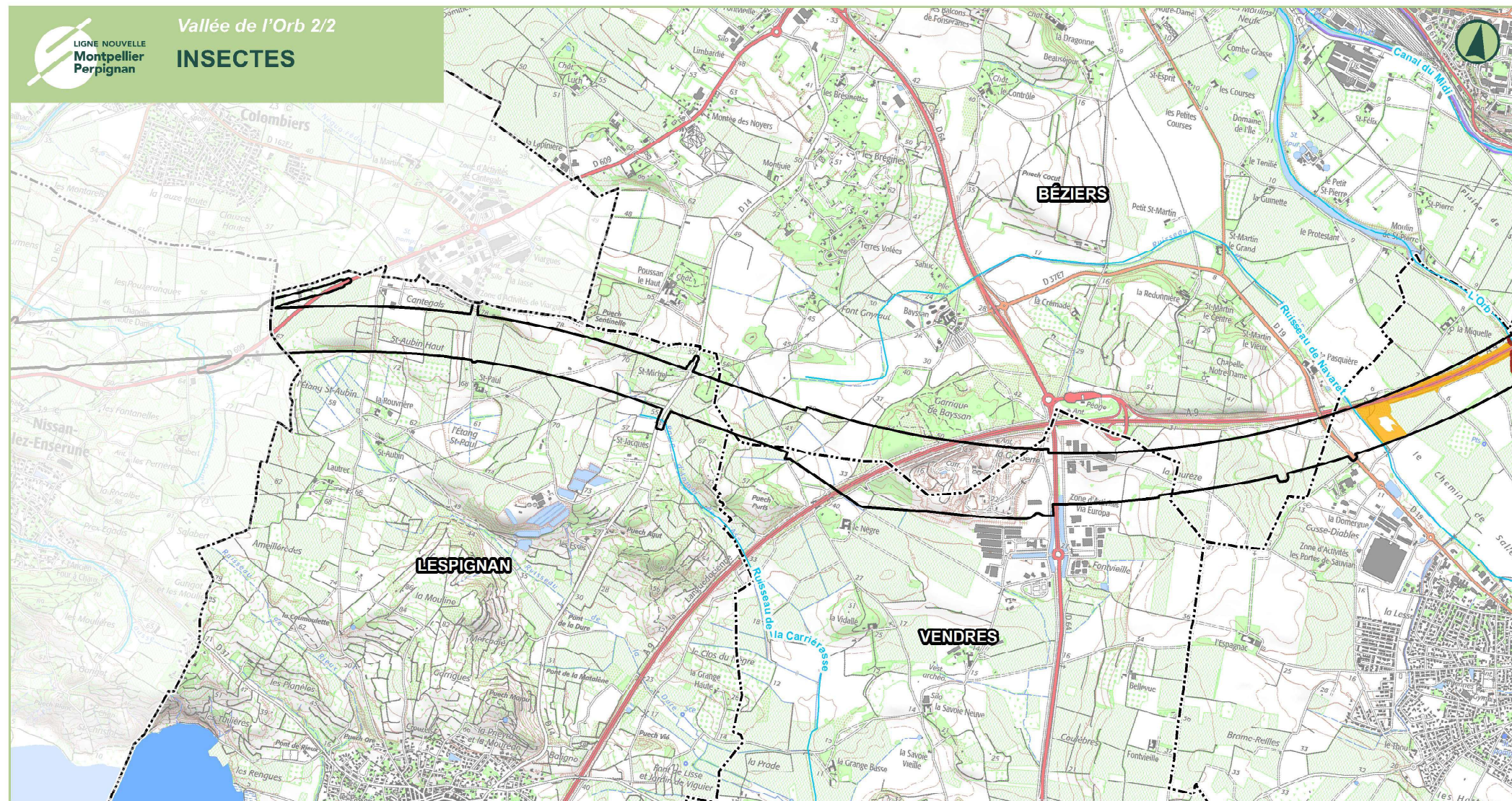
Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisés de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une **trame de fond bleu clair**.

Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

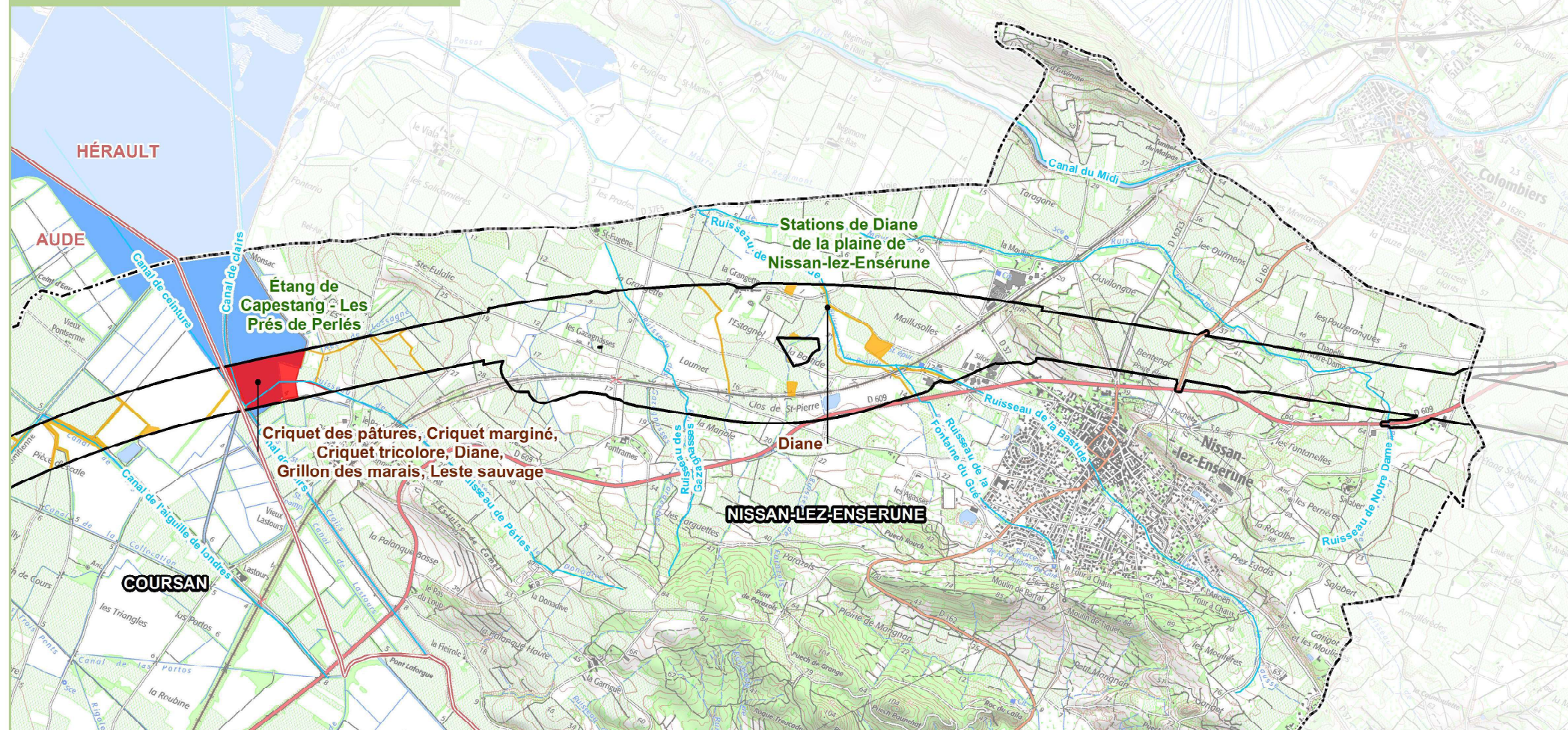
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

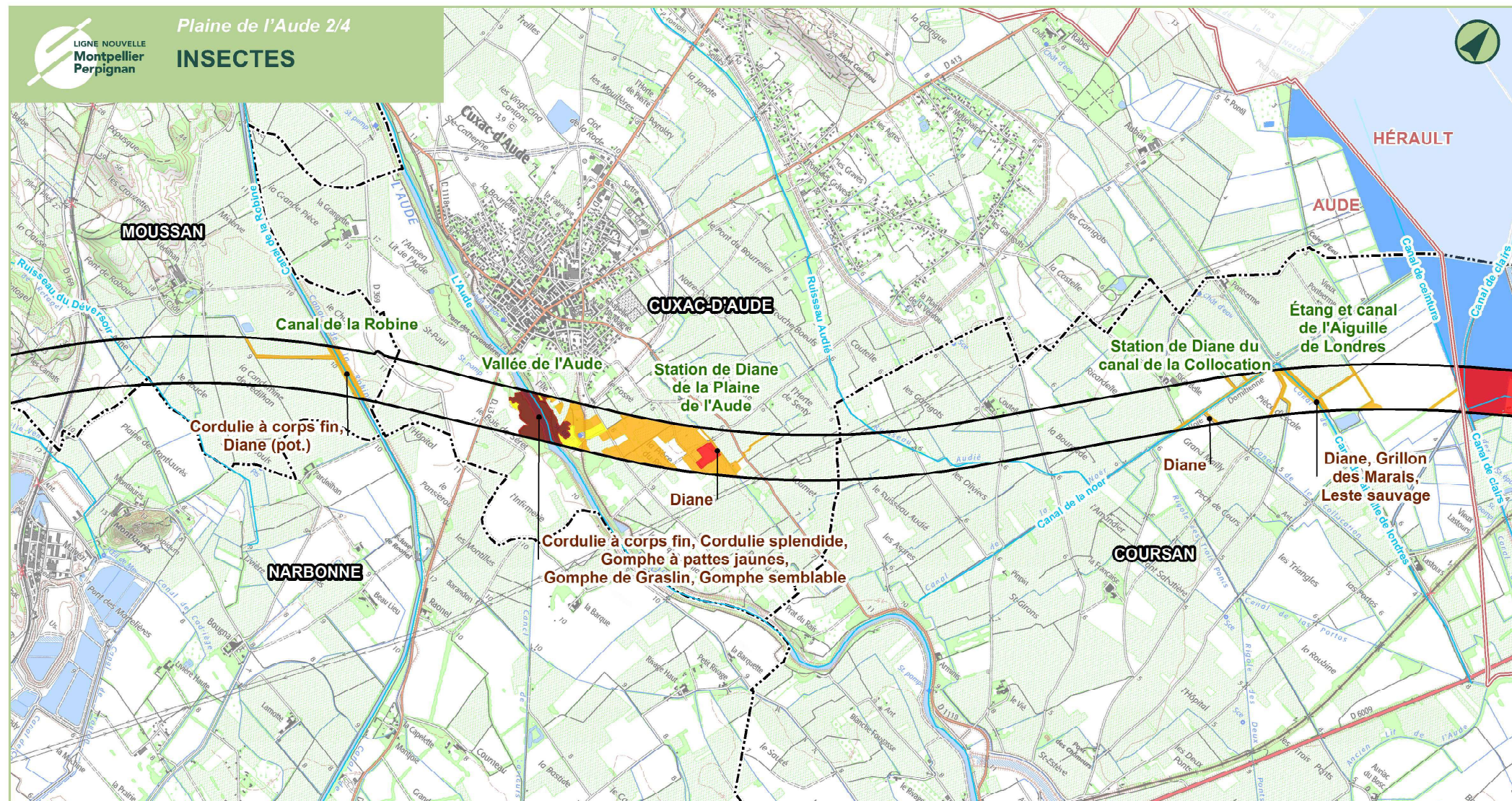
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopie, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

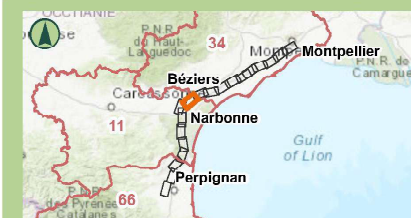


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN

Fond de plan : Scan 25 © IGN



MONTREDON-DES-CORBIÈRES

NÉVIAN

La Garrigue
Magicienne dentelée

MARCORIGNAN

Colline de la Levrette MOUSSAN

Grillon des Jas (pot.),
Magicienne dentelée (pot.)
Xyline provençale

Colline de Montgil
Grillon des Jas (pot.),
Magicienne dentelée (pot.)
Xyline provençale

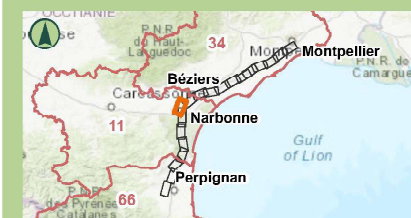
NARBONNE

LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

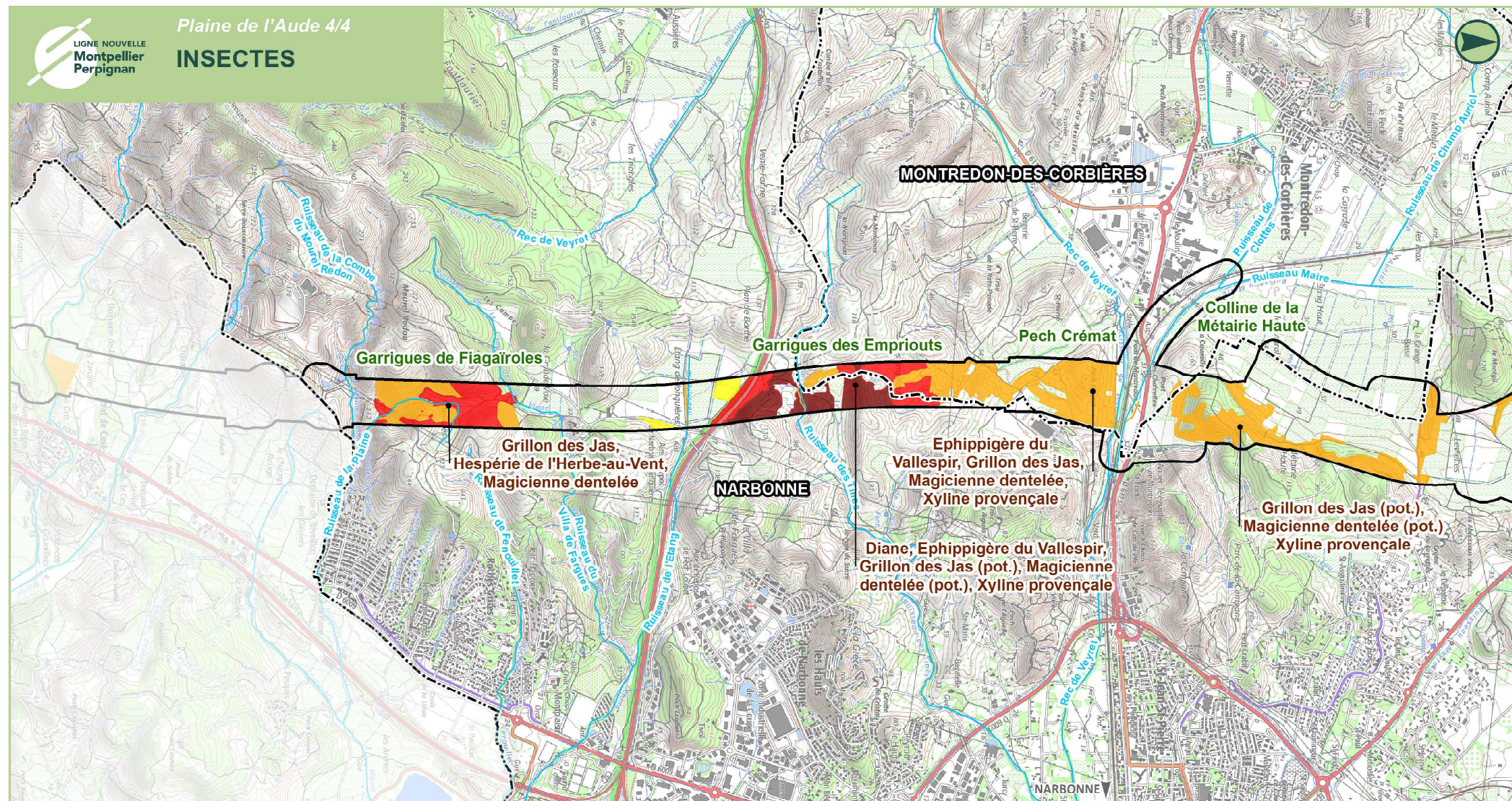
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

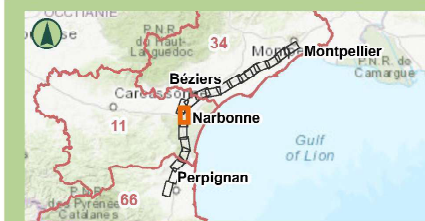


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

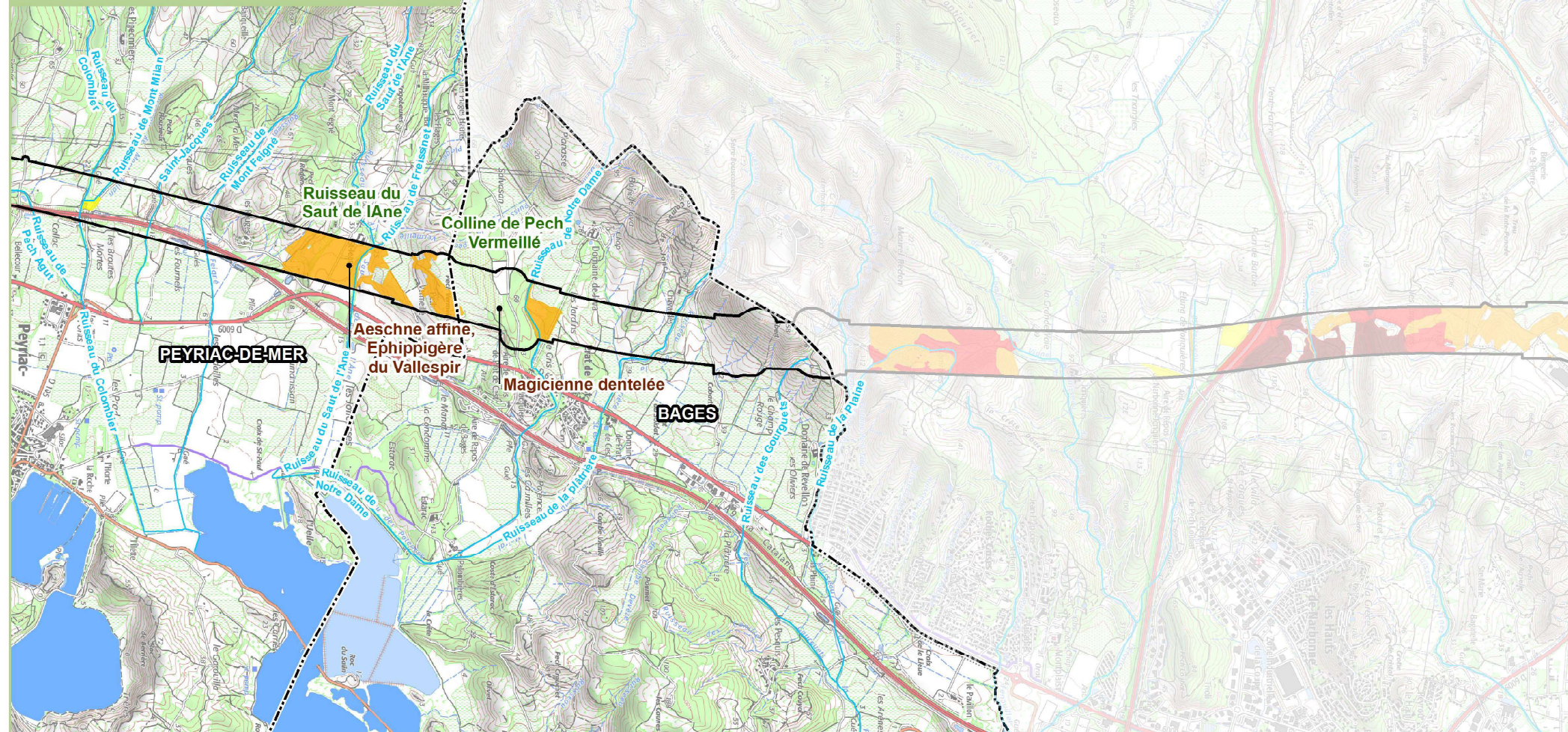
- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotope, BD Topo©IGN

Fond de plan : Scan 25 © IGN

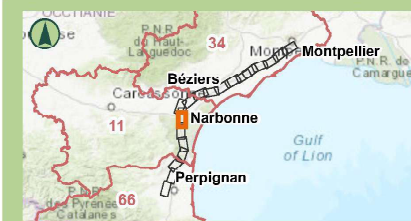


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

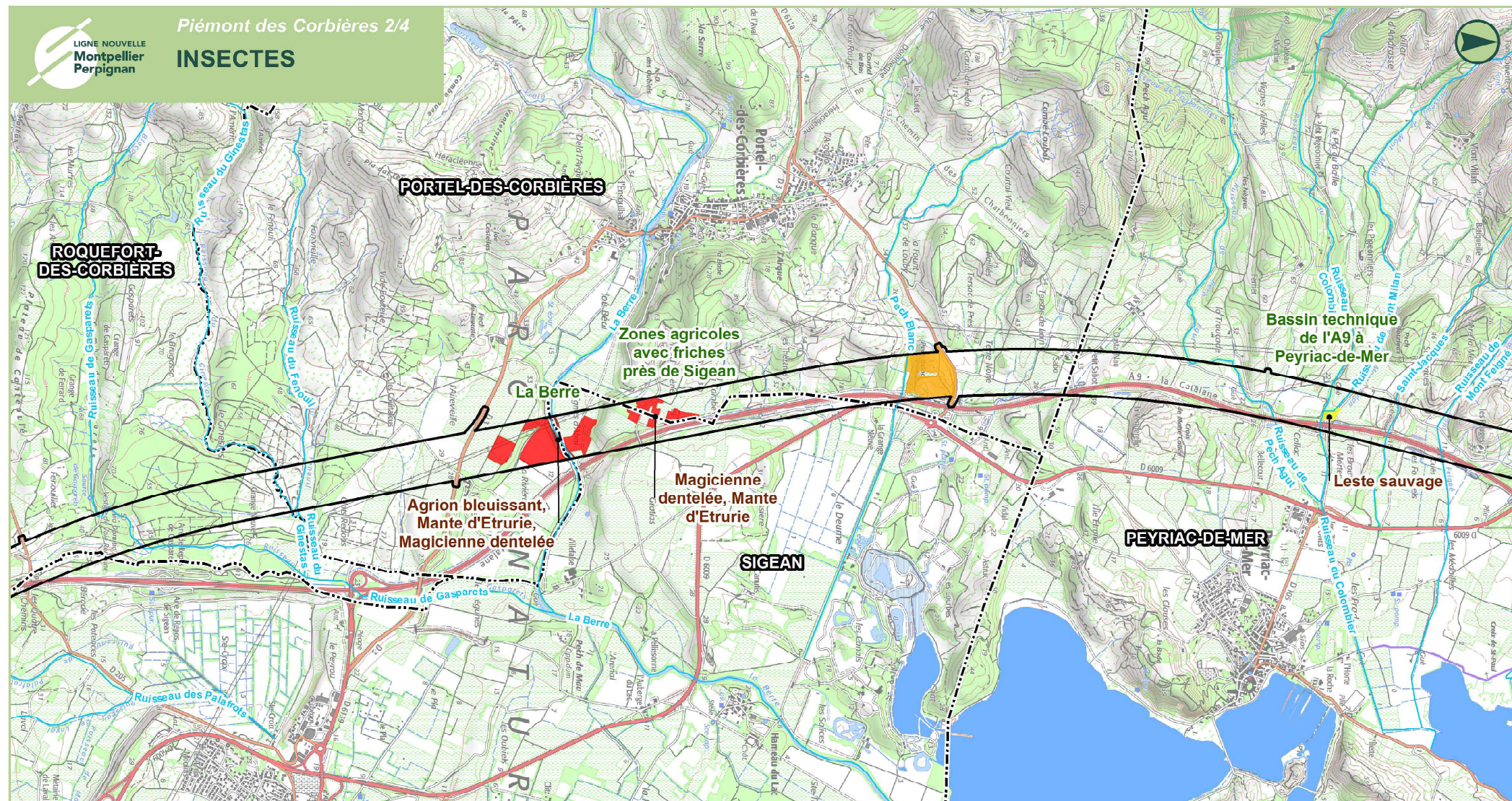
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

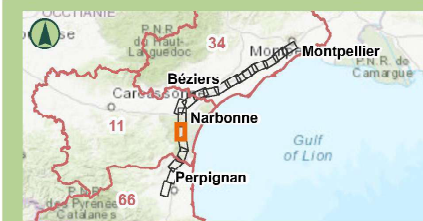


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

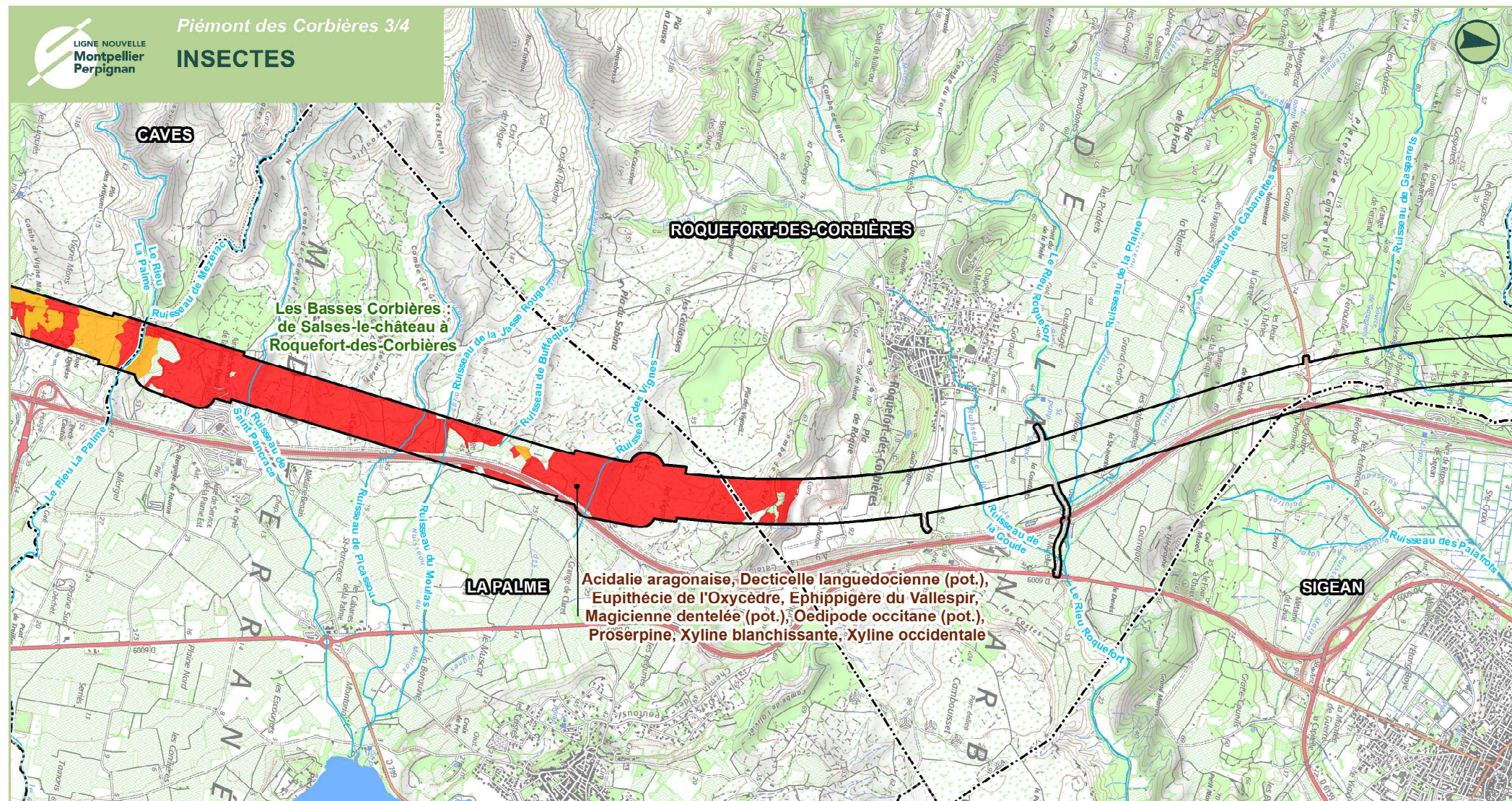
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

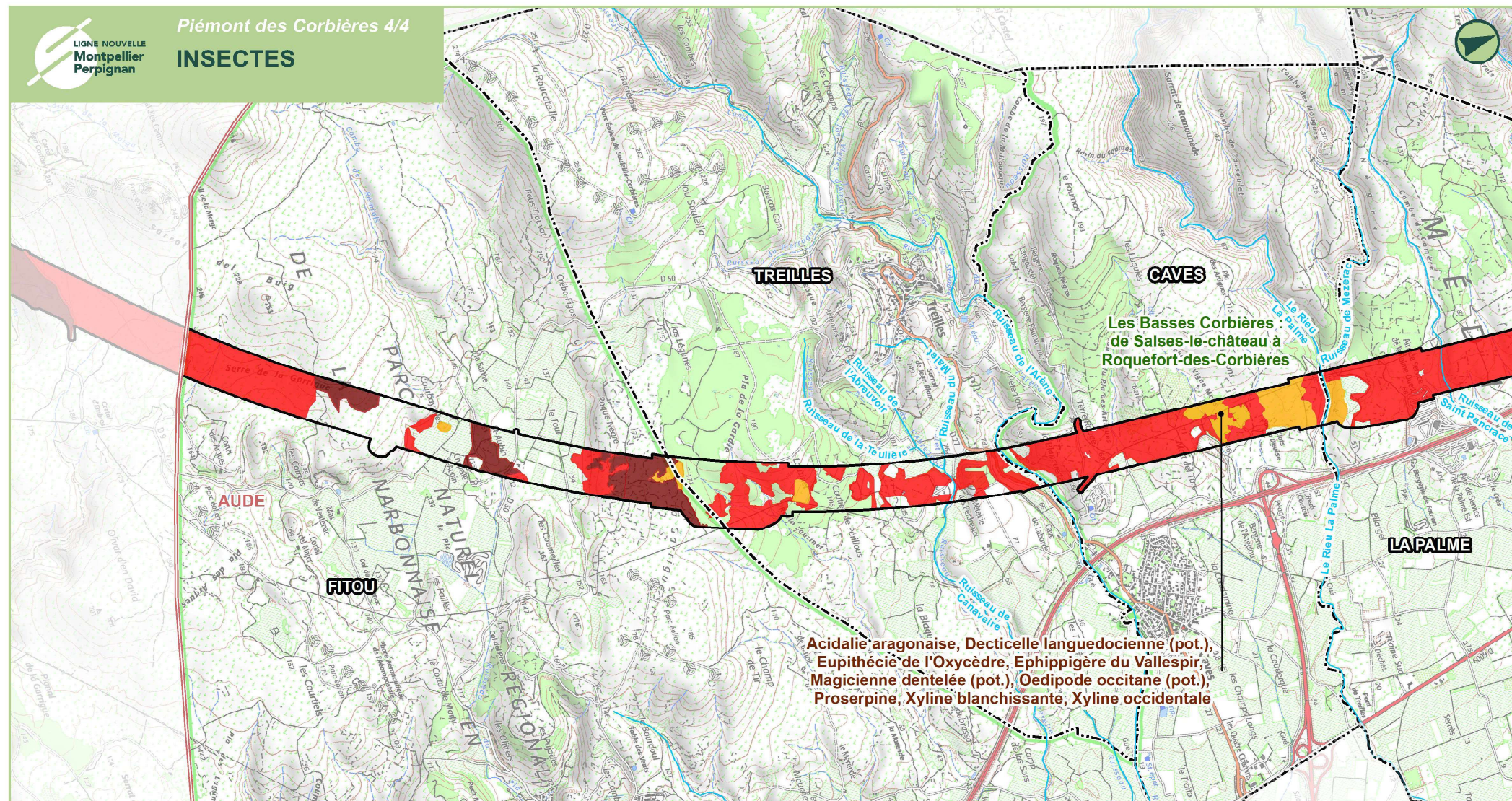
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



Sources : Biotopie, BD Topo©IGN

Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

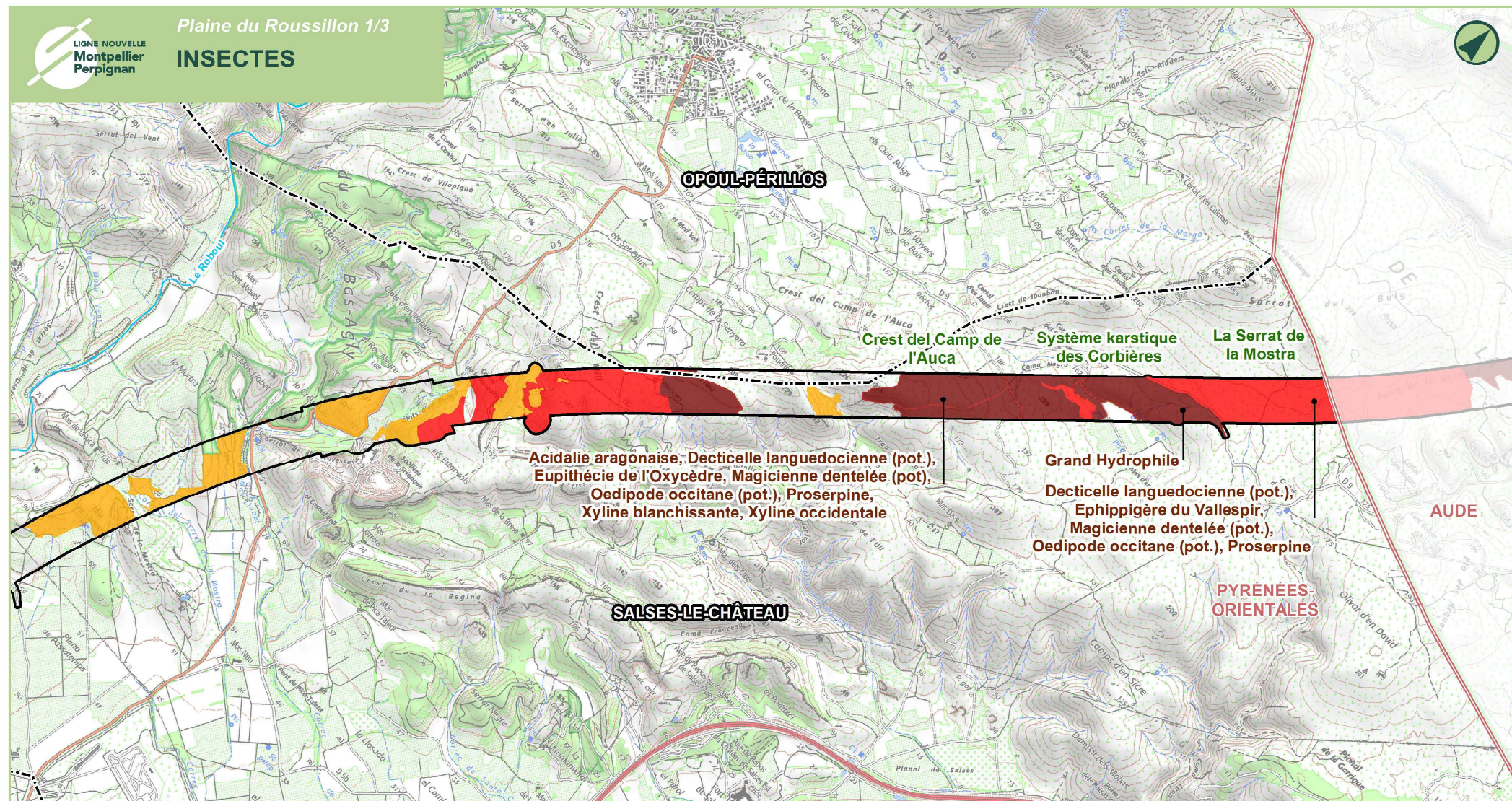
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopie, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

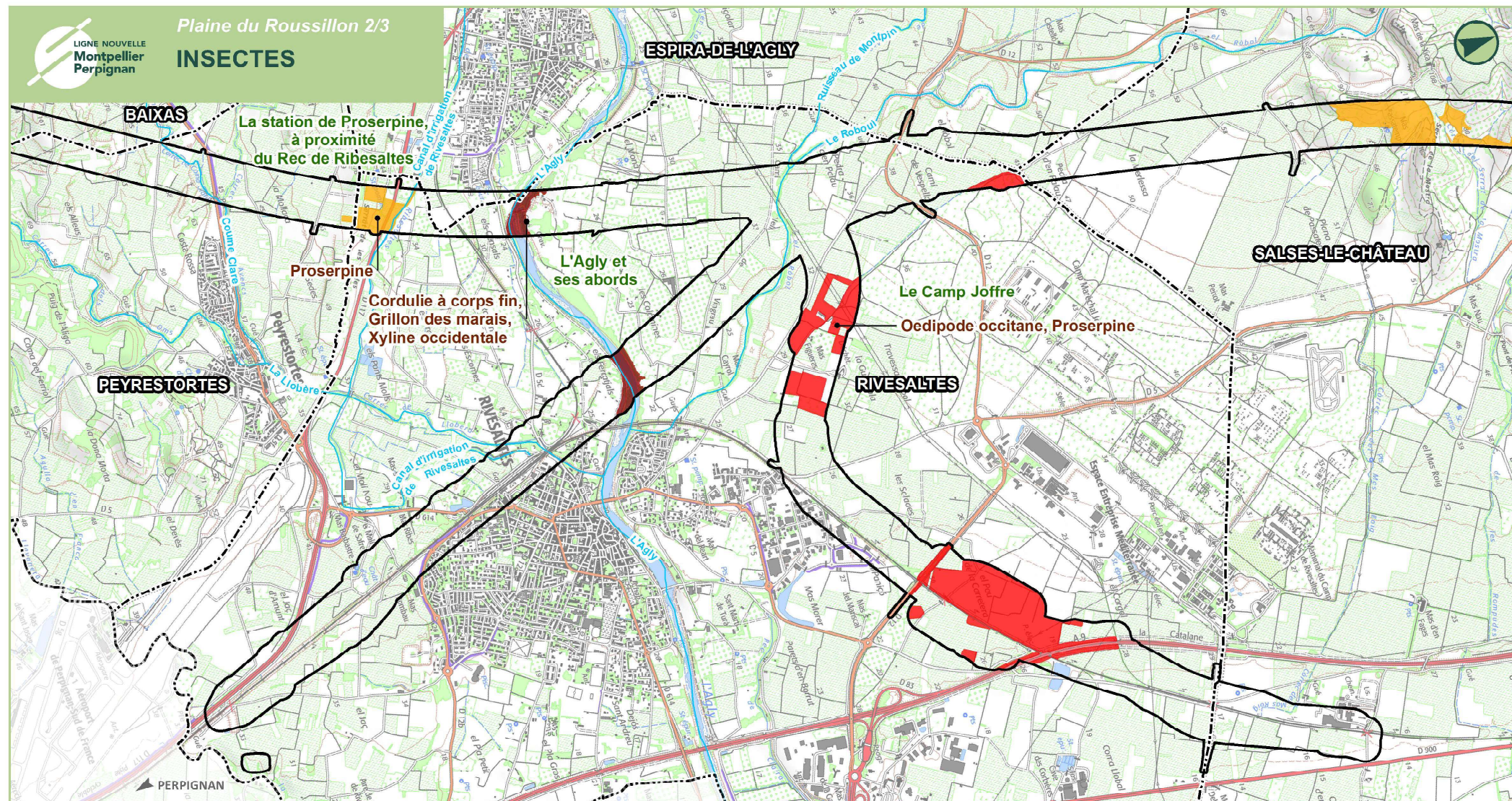
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotope, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

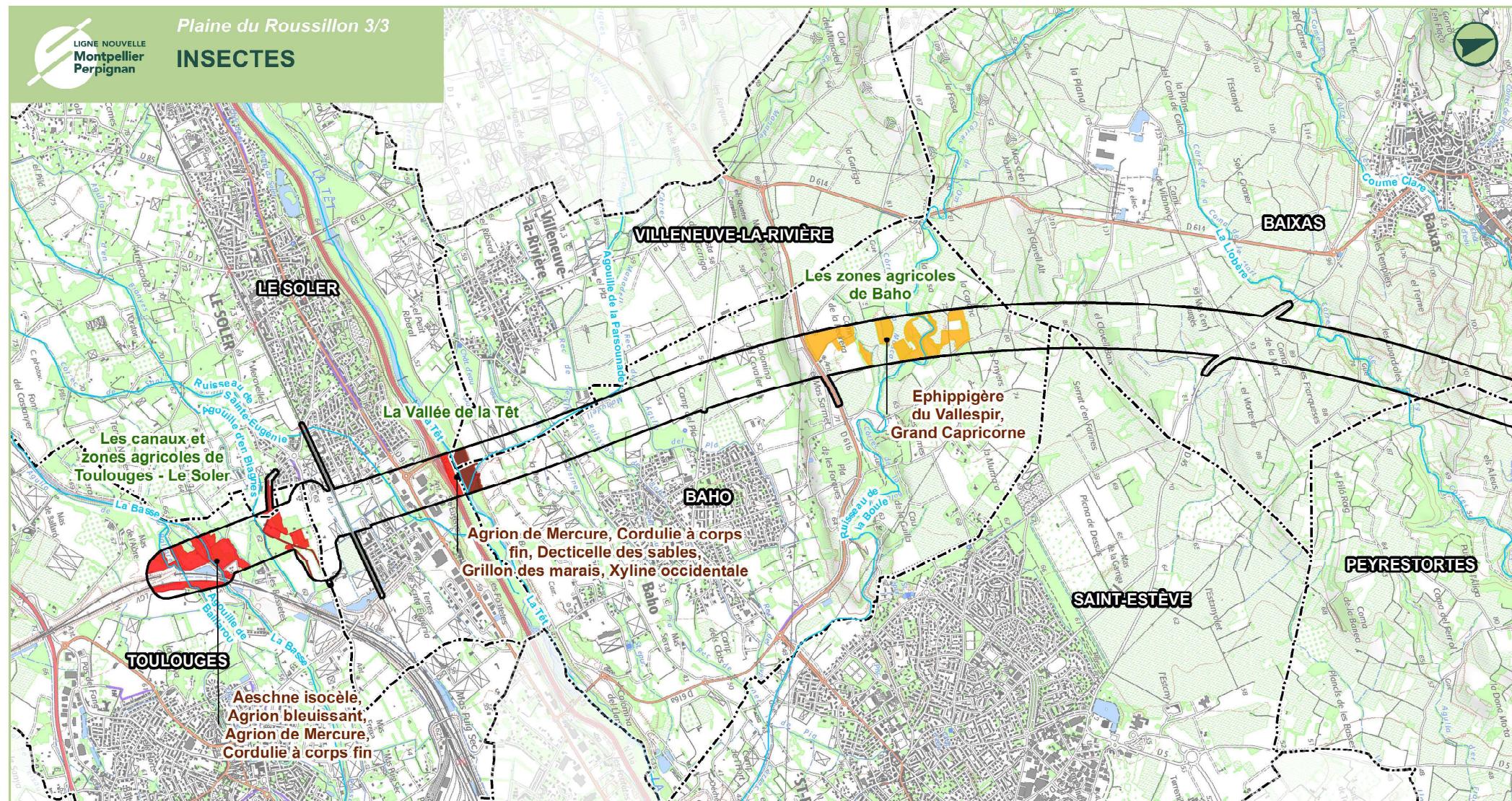
Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres Date : 31/07/2024

Sources : Biotopie, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

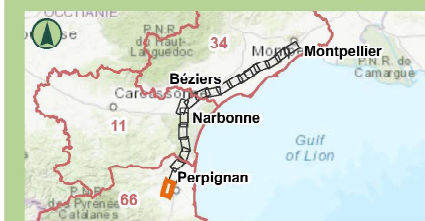


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Site d'intérêt présentant des enjeux pour les insectes

- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort
- Enjeu très fort



0 500 1 000 Mètres

Date : 31/07/2024

Sources : Biotope, BD Topo©IGN

Fond de plan : Scan 25 © IGN

2.5.4. Les amphibiens et les reptiles

2.5.4.1. Diversité et richesse sur la zone d'inventaire

Les prospections de 2011, 2013 et 2020, associés à une analyse des données bibliographiques récentes (acquises entre 2009 et 2024) disponibles à l'échelle de la zone d'inventaire, ont permis de contacter **10 espèces d'amphibiens** (un onzième taxon, la **Grenouille de Graf - Pelophylax kl. grafi**, reste potentiel même s'il n'a pas été observé et n'est pas connu de la zone d'inventaire de la phase 2). Parmi ces espèces, on compte 7 espèces communes ou introduites, une espèce modérément patrimoniale et **deux espèces rares/menacées**.

NB : la Grenouille de Graf est aussi une espèce rare/menacée. Il s'agit d'un taxon d'origine hybride (un « klepton »), qui possède un demi-génome de Grenouille rieuse transmis de façon clonale, et un demi-génome de Grenouille de Pérez récupéré par reproduction sexuée à chaque génération (mais des populations triploïdes pourraient éventuellement se maintenir seules). Elle n'a pas formellement été identifiée sur la zone d'inventaire (son identification certaine nécessite de recourir à la génétique) mais sa présence est connue dans la basse plaine de l'Aude et le Sud des Pyrénées-Orientales, au droit de la phase 2. Sur ce territoire elle est donc considérée potentielle dans les habitats favorables (presque tous les milieux aquatiques permanents et leurs abords immédiats).

Les prospections ont aussi permis de contacter **19 espèces de reptiles**. Parmi ces espèces, on compte 6 espèces communes ou introduites, 9 espèces modérément patrimoniales et **4 espèces rares/menacées**.

2.5.4.2. Les résultats d'inventaires

LOCALISATION DES PRINCIPALES ESPECES A ENJEU

Onze espèces d'amphibiens et dix-neuf de reptiles sont avérées ou potentielles sur la zone d'étude.

Il s'agit d'une part importante de la richesse spécifique de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (55% des amphibiens et 73% des reptiles non marins).

Six des espèces confirmées présentent un très fort ou fort enjeu patrimonial. Certaines d'entre elles font l'objet d'un plan national d'actions visant à les protéger, cf. § 2.3 du présent volume.

La liste des amphibiens et des reptiles recensés au droit de la zone d'inventaire est proposée au Sous-Chapitre 4 du Chapitre III du Volume 6. Les statuts des espèces y sont précisés.

Les espèces patrimoniales présentant **les enjeux les plus importants à l'échelle de la zone d'inventaire** sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Leur description et leur localisation sont présentées pages suivantes.

Les espèces présentant des enjeux plus modérés sont présentées et cartographiées au § 2, du Chapitre II, des Parties 1 des Volumes 7A « Évaluation environnementale de la première phase (Montpellier - Béziers) » et 7B « Évaluation environnementale de la seconde phase (Béziers – Perpignan) ».

Tableau 58 : Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles patrimoniaux présentant les plus forts enjeux à l'échelle de la zone d'inventaire

Nom de l'espèce	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'espèce est contactée					
				Phase 2			Phase 1 et 2	Phase 1	
				Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallées de l'Hérault et de l'Orb	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Amphibiens									
Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i>	Très fort	5 populations de cette espèce rare et menacée concernées	Très fort						
Grenouille de Pérez <i>Pelophylax perezii</i>	Fort	Espèce bien présente sur le secteur concerné par la phase 2	Fort						
Grenouille de Graf <i>Pelophylax kl. grafi</i>	Très fort	Taxon d'origine hybride non formellement identifié sur la zone d'inventaire. Présence pressentie dans les départements 11 et 66, mais surtout au niveau de la basse plaine de l'Aude.	Très fort						
Reptiles									
Emyde lépreuse <i>Mauremys leprosa</i>	Très fort	Présence localisée : zones de sensibilité moyenne à faible (PNA)	Fort						
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Fort	Présence très localisée (population probablement relictuelle)	Modéré						
Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>	Très fort	Espèce bien présente sur l'ensemble de la zone d'inventaire	Très fort						
Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus edwardsianus</i>	Fort	Espèce bien présente sur plusieurs secteurs	Fort						



Présence avérée de l'espèce



Non contactée lors des inventaires (présence de l'espèce sur la base de référence bibliographique)



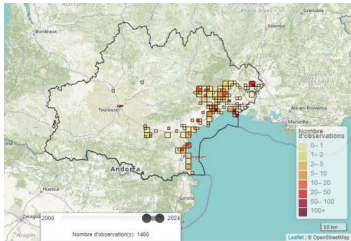
Non contactée lors des inventaires, non présente dans la bibliographie (présence de l'espèce fortement pressentie)

NB : la Grenouille de Graf - *Pelophylax kl. grafi*, reste potentielle (secteur concerné par la phase 2) même si elle n'a pas été contactée et n'est pas connue de la zone d'inventaire. Il s'agit d'une espèce d'origine hybride entre la Grenouille de Pérez et la Grenouille rieuses, un « klepton », délicat à mettre en évidence avec certitude sans analyse génétique. Ce taxon possède un enjeu régional très fort.

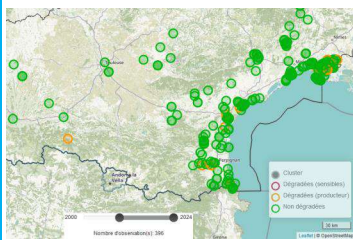
PRESENTATION DES PRINCIPALES ESPECES D'AMPHIBIENS A ENJEU

Espèces d'amphibiens les plus patrimoniales identifiées

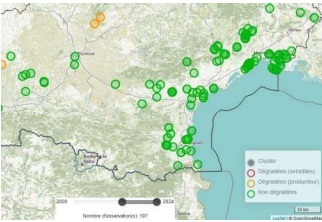
PELOBATE CULTRIPEDE PELOBATES CULTRIPES

Statut de protection : Protégé, Article 2	Statuts de conservation: An.4 DH, LRN VU, LRR VU, Det. ZNIEFF Strict						
Enjeu régional : TRES FORT	Enjeu contextualisé : TRES FORT						
 B. ADAM, Méze (34)	 <i>Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)</i>						
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Le Pélobate est principalement présent dans des secteurs où le sol est meuble et la végétation « ouverte » avec des zones à nu (possibilité d'enfouissement). Cependant, on le retrouve aussi parfois là où le substrat est compact/calcaire. Les milieux aquatiques utilisés pour la reproduction sont divers (même s'ils correspondent généralement à des mares). Un facteur important est la durée d'inondation, qui doit être longue (pour permettre le développement des têtards). Ainsi, leur profondeur est souvent importante.						
Répartition au sein de la zone d'inventaire	5 populations sont présentes sur la zone d'inventaire. Une au Sud de l'étang de Capestang (NO de la basse-plaine de l'Aude), une dans un réseau de mares situé à l'est de Béziers (environs de l'aire de Béziers-Montblanc de l'A9), une dans un réseau de mares situé au Nord-Ouest de Méze (Nord du château de Font Mars), une dans une mare située entre Bouzigues et Poussan (mise en évidence par l'ADNe) et enfin une au pied de la Gardiole (domaine de Mirabeau, Fabrègues).						
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardiole et Mosson</td></tr></table>	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson		
Eléments quantitatifs	Les deux populations les plus importantes sont celles utilisant les réseaux de mares. Les autres sont plus réduites/localisées.						

GRENOUILLE DE PEREZ PELOPHYLAX PEREZI

Statut de protection : Protégée, Article 2	Statuts de conservation: LRN NT, LRR VU, Det. ZNIEFF Stricte						
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT						
 J. JALABERT, Feuilla (11)	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)						
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	En l'absence de grenouilles rieuses, comme dans la majorité de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, la Grenouille de Perez occupe presque tous les milieux aquatiques permanents et leurs abords immédiats (seuls ceux très isolés ou situés en altitude ne sont pas fréquentés). Là où les grenouilles rieuses sont présentes (Hérault par exemple), l'espèce semble cantonnée aux milieux peu profonds avec une abondante végétation (marais, roselières, réseaux de canaux...).						
Répartition au sein de la zone d'inventaire	L'espèce n'a été contactée que dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales que la Grenouille rieuse (introduite et la remplaçant à terme dans de nombreux habitats) n'a pas encore massivement colonisé. La Grenouille de Perez colonise tous les milieux aquatiques permanents utilisés par les grenouilles « vertes ».						
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardiole et Mosson</td></tr></table>	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson		
Eléments quantitatifs	Les populations des Pyrénées-Orientales sont les plus importantes. Dans l'Aude la présence de l'espèce est ponctuelle (milieux aquatiques permanents peu nombreux, progression de la Grenouille rieuse).						

GRENOUILLE DE GRAF PELOPHYLAX KL. GRAFI

Statut de protection : Protégée, Article 3	Statuts de conservation: LRN NT, LRR EN, Det. ZNIEFF Stricte												
Enjeu régional : TRES FORT	Enjeu contextualisé : TRES FORT												
 P. GENIEZ, (hors zone d'étude)	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)												
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	La Grenouille de Graf semble avoir une écologie proche de celle de la Grenouille de Pérez (il s'agit d'un taxon d'origine hybride, qui possède un demi-génome de Grenouille rieuse, transmis de façon clonale, et un demi- génome de Grenouille de Pérez, récupéré par reproduction sexuée à chaque génération. Mais des populations triploïdes pourraient éventuellement se maintenir seules).												
Répartition au sein de la zone d'étude	Ce taxon n'a pas formellement été identifié sur la zone d'inventaire mais sa présence est possible dans l'Aude et les Pyrénées- Orientales. Elle est probable dans la basse plaine de l'Aude où des données bibliographiques existent et où les Grenouilles rieuses et de Pérez sont présentes.												
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussil on</td><td>Piémont des Corbière s</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardiol et Mosson</td></tr><tr><td>Pot.</td><td>Pot.</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Plaine du Roussil on	Piémont des Corbière s	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiol et Mosson	Pot.	Pot.				
Plaine du Roussil on	Piémont des Corbière s	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiol et Mosson								
Pot.	Pot.												
Eléments quantitatifs	Pas d'éléments quantitatifs disponibles.												

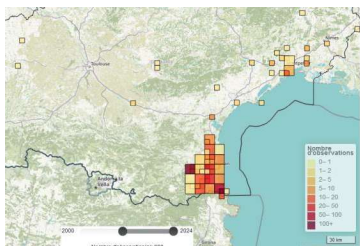
Autres espèces patrimoniales identifiées au sein des principaux sites à enjeux

Nom de l'espèce	Illustration	Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Statut de protection et de conservation	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés à l'échelle de la zone d'inventaire	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire
Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i>	 JALABERT	Les habitats utilisés pour la reproduction et le développement larvaire sont les eaux stagnantes (mares, fossés), les rivières à cours très lent et les canaux. La reproduction de l'espèce a également pu être observée dans les lacs et les étangs pourvus de ceintures de végétations aquatiques. En dehors de la période de reproduction, l'espèce se cache sous des pierres, des troncs ou des souches, dans des haies, des bois ou des landes parfois relativement secs.	DHIV PN2 LRN NT LRR NT ZNIEFF r	Modéré	Relativement vulnérable, présence sporadique	Modéré
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	 © Biotope	L'habitat terrestre est typiquement constitué d'une végétation ouverte et assez rase, alternant avec des zones de sol nu, avec présence d'abris (bois mort, rochers) ou de sol meuble pour s'enfouir. L'habitat aquatique peut être défini de la manière suivante : - il se réchauffe rapidement grâce à une faible lame d'eau et un bon ensoleillement ; - les prédateurs des têtards tels que les insectes aquatiques et les poissons y sont absents ou peu abondants à cause d'un assèchement périodique. Les sites de ponte sont des mares le plus souvent temporaires	DHIV PN2 LRN LC LRR LC	Faible	Commun	Faible
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i>	 © Biotope	Le Crapaud épineux est une espèce ubiquiste fréquentant les milieux présentant une composante fraîche et boisée : bois, haies, parcs urbains, jardins... L'espèce se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques, en recherchant particulièrement les plans d'eau permanents de grandes dimensions, même empoisonnés.	PN3 LRN LC LRR LC	Faible	Commun	Faible
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	 © Biotope	Il préfère les milieux ouverts, avec ou sans îlots de végétation buissonnante ou arborée. Sa présence en contexte alluvial semble liée à la proximité de boisements qui constitueraient un habitat propice à l'hivernage. Il affectionne les sols très superficiels bien exposés comme les éboulis et les plages de graviers ou de sable. Le Pélodyte ponctué montre une préférence marquée pour les points d'eau temporaires, à condition que ceux-ci soient bien ensoleillés, plutôt pauvres en éléments nutritifs, inondés relativement longtemps et végétalisés. Il peut également fréquenter certains milieux permanents plus ou moins riches en végétation aquatique. De façon générale, on considère qu'il s'agit d'une espèce pionnière.	PN3 LRN LC LRR LC	Faible	Commun	Faible
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>		On rencontre cette espèce dans une large gamme de milieux aquatiques stagnants ou à courant lent. Elle semble toutefois dépendre de la présence d'un couvert boisé minimum en milieu terrestre à proximité de sa zone de reproduction.	PN3 LRN LC LRR LC	Faible	Assez commun	Faible

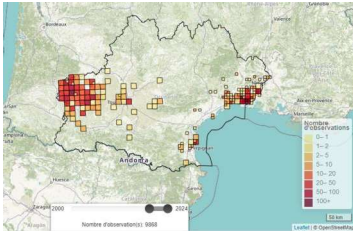
PRESENTATION DES PRINCIPALES ESPECES DE REPTILES A ENJEU

Espèces de reptiles les plus patrimoniales identifiées

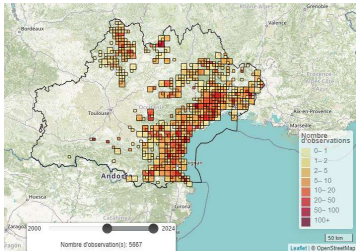
EMYDE LEPREUSE MAUREMYS LEPROSA

Statut de protection : Protégée, Article 2 / 1999 (vertébrés menacés d'extinction)	Statuts de conservation: An.2/4 DH, LRN VU, LRR EN, Det. ZNIEFF Stricte					
Enjeu régional : TRES FORT	Enjeu contextualisé : FORT					
 J. JALABERT, Feuillea (11)	 <i>Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)</i>					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	L'Emyde lépreuse fréquente essentiellement les cours d'eau de moyenne et basse altitude, permanents voire temporaires. Elle semble relativement tolérante en matière d'habitat aquatique (morphologie des cours d'eau, hydrologie, qualité de l'eau...). Les milieux terrestres adjacents aux cours d'eau colonisés sont utilisés pour la ponte, caractérisés par des parcelles à ensoleillement marqué favorisant l'incubation des œufs et à l'abri d'éventuelles inondations.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Sur la zone d'inventaire l'espèce est connue de l'Agly dans les Pyrénées-Orientales et des mares des Empriouts dans l'Aude (introduction locale). Elle est aussi connue de la Têt (66) en amont et en aval de Perpignan (problématique de continuité écologique vis-à-vis du tracé), et des individus ont été observés sur l'Orb et l'Hérault (absence probable de population au niveau de la zone d'inventaire).					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Eléments quantitatifs	La seule population naturelle directement concernée par la zone d'inventaire est celle de l'Agly. La zone d'inventaire se situe en bordure du noyau de population situé plus en aval.					

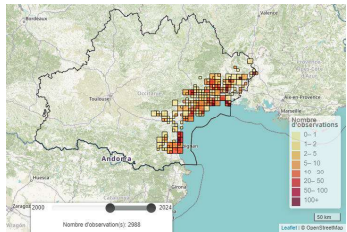
CISTUDE D'EUROPE EMYS ORBICULARIS

Statut de protection : Protégée, Article 2		Statuts de conservation: An.2/4 DH, LRN LC, LRR VU, Det. ZNIEFF Stricte							
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : MODERE							
 B. ADAM, Villeneuve-lès-Maguelone (34)		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)							
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		La Cistude d'Europe occupe les eaux douces stagnantes ou faiblement courantes, généralement bien ensoleillées et riches en végétation aquatique (marais, fossés/canaux, cours d'eau lents...).							
		Elle peut aussi fréquenter les petits cours d'eau, même temporaires ou assez courants, comme cela est le cas dans le Var et probablement localement dans l'Aude.							
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce n'a été contactée que sur la Mosson où une population relictuelle semble se maintenir. Les observations issues de la bibliographie concernant les autres cours d'eau ne semblent correspondre qu'à des individus isolés.							
Territoires concernés		<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson				
Eléments quantitatifs		La population de la Mosson est probablement peu importante.							

LEZARD OCELLE TIMON LEPIDUS

Statut de protection : Protégé, Article 2	Statuts de conservation: LRN VU, LRR VU, Det. ZNIEFF Strict						
Enjeu régional : TRES FORT	Enjeu contextualisé : TRES FORT						
 J. JALABERT, Limoux (11)	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)						
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Le Lézard ocellé occupe une grande variété de milieux naturels ou semi-naturels secs, peu ou pas fermés, du moment qu'il existe une bonne disponibilité en gîtes/caches et en ressource alimentaire (insectes essentiellement).						
Répartition au sein de la zone d'inventaire	L'espèce est bien présente sur l'ensemble de la zone d'inventaire où elle fréquente divers habitats (garrigues plus ou moins ouvertes, zones agricoles, friches...). Seules les zones trop densément boisées, les zones humides et les grandes cultures dépourvues d'abris lui sont défavorables.						
Territoires concernés	<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson		
Eléments quantitatifs	L'espèce est particulièrement présente dans le Roussillon, les basses Corbières, le Narbonnais, le Nord du bassin de Thau et dans les garrigues jouxtant le massif de la Gardirole. Elle est un peu moins abondante dans le Biterrois et la plaine de l'Aude (présence plus ponctuelle).						

PSAMMODROME D'EDWARDS
PSAMMODROMUS EDWARDSIANUS

Statut de protection : Protégé, Article 3	Statuts de conservation: LRN NT, LRR VU, Det. ZNIEFF Strict				
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT				
 J. JALABERT, Villeveyrac (34)	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000 – 2024)				
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Le Psammodrome d'Edwards fréquente les habitats naturels ou semi-naturels secs, ouverts (garrigues/maquis, friches...) à très ouverts (végétations éparées), sur des substrats sableux, terreux, marneux ou caillouteux.				
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Sur la zone d'inventaire l'espèce a été contactée dans la plaine du Roussillon (zone viticole entre la Têt et l'Agly, Camp Maréchal Joffre), ponctuellement à l'est de Béziers, et au Nord du bassin de Thau (essentiellement la plaine à l'Ouest de Mèze, au niveau de zones ouvertes en mosaïque avec des boisements et des cultures). Elle pourrait être présente à l'extrême est de la zone d'inventaire.				
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau Gardiolo et Mosson ?
Eléments quantitatifs	Les populations de la plaine du Roussillon et du Nord du bassin de Thau sont importantes. Les autres sont plus réduites/localisées.				

Autres espèces patrimoniales identifiées au sein des principaux sites à enjeux

Nom de l'espèce	Illustration	Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Statut de protection et de conservation	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés à l'échelle de la zone d'inventaire	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire
Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i>	 © Biotope	C'est un serpent que l'on peut rencontrer dans les milieux rocaillieux comme dans les espaces à forte densité de végétation. Cette couleuvre aime bien être à proximité de buissons dans lesquels elle grimpera. On peut éventuellement l'observer sur des rochers en train de s'insoler.	PN3 LRN LC LRR NT	Modéré	Commune sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Couleuvre astreptophore <i>Natrix astreptophora</i>	 © Biotope	On la rencontre sur toute sorte de biotopes humides, dès qu'il y a présence de milieux ouverts où elle peut s'exposer au soleil : berges de rivières, canaux, lacs, étangs, mares, prairies humides, marais tourbières... on la rencontre dans une moindre mesure dans des milieux plus secs si une zone humide est suffisamment proche pour lui offrir une source de nourriture : forêts, milieux bocagers, coteaux secs, landes	DHIV PN2 LRN LC LRR LC	Modéré	Assez commune sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i>	 © Biotope	C'est un serpent qui préfère les terrains secs et rocaillieux dans lesquels il pourra avoir de nombreuses cachettes pour se réfugier. On peut observer la couleuvre de Montpellier également dans des forêts de chênes verts, à proximité de points d'eau ou encore dans les prairies.	PN3 LRN LC LRR NT	Modéré	Commune sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	 © Biotope	Généralement dans ou à proximité de l'eau, la Couleuvre vipérine fréquente préférentiellement les zones humides naturelles (marais, étangs, ruisseaux...) bien qu'elle se trouve également dans les barrages, fossés et canaux artificiels. Il s'agit de l'espèce de serpent la plus aquatique en France, bien que les jeunes individus peuvent également être observés assez loin des points d'eau : le long des lisières forestières ou sur les voies de chemin de fer.	PN3 LRN NT LRR LC	Modéré	Commune sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré

Nom de l'espèce	Illustration	Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Statut de protection et de conservation	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés à l'échelle de la zone d'inventaire	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire
Psammodrome algire <i>Psammodromus algirus</i>	 J.JALABERT	C'est une espèce qui peut fréquenter des habitats très différents, mais elle est plus abondante dans les zones relativement rocheuses (garrigues, talus, murs de pierres...) et peut se rencontrer à proximité des secteurs urbanisés.	PN3 LRN LC LRR NT ZNIEFF r	Modéré	Commun sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Seps strié <i>Chalcides striatus</i>	 © Biotope	Ce petit lézard serpentiforme affectionne les habitats xériques tels que les pelouses et les landes sèches des coteaux rocaillieux ou mameux, comportant des cortèges de végétaux méditerranéens. Il est à rechercher dans les milieux herbacés assez denses dans lesquels il se déplace avec une extrême rapidité et agilité.	PN3 LRN LC LRR VU	Modéré	Commun sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Lézard catalan <i>Podarcis liolepis</i>	 INPN	Cette espèce est liée à des habitats ouverts, chauds et secs possédant une végétation éparse de type méditerranéen. Dans la région, il occupe généralement des terrains plus ou moins accidentés sur fortes pentes et exposés au Sud comme par exemple les falaises, les escarpements rocheux et les pelouses sèches.	PN2 LRN LC LRR LC	Modéré	Commun sur le secteur concerné par la zone d'inventaire	Modéré
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	 © Biotope	Il se rencontre le plus souvent dans des zones de broussailles, mais il peut être observé dans des milieux très divers, pourvu que l'ensoleillement soit important. Il semble apprécier l'humidité et il est souvent observé près de l'eau.	DHIV PN2 LRN LC LRR LC	Faible	Commun	Faible